

Communiqué de presse

Immobilière 3F (groupe Solendi-Action Logement) signe une convention avec l'Etat en faveur du logement social en Ile-de-France

En présence d'Emmanuelle Cosse, ministre du logement et de l'habitat durable, Jean-François Carenco, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris et Yves Laffoucrière, directeur général de 3F, ont signé ce mercredi 13 juillet une convention en faveur du logement social en Ile de France. Sur les six prochaines années, Immobilière 3F et ses filiales franciliennes (Résidences Sociales de France, La Résidence Urbaine de France et la Clarm) s'engagent auprès de l'Etat à construire plus de logements en Ile-de-France et à répondre aux besoins des Franciliens.

Pour accompagner le dynamisme économique de l'Île-de-France, 3F rejoint les ambitions de l'État de favoriser la mobilité résidentielle de ses habitants, accompagner la construction de logements nécessaires afin de loger une population qui croit et mettre en œuvre les indispensables solidarités à l'égard des ménages modestes ou aux besoins spécifiques.

Accélérer le volume de production en Ile-de-France

Afin de répondre aux objectifs ambitieux de l'État de produire annuellement 70 000 logements en Île-de-France, 3F s'engage à produire **5 000 logements par an sur la région**. Immobilière 3F et ses filiales franciliennes apporteront aux pouvoirs publics et aux collectivités locales des solutions de logements adaptées **en mobilisant l'ensemble des produits afin de mieux répondre aux besoins de tous les ménages** : logements familiaux via Immobilière 3F et La Résidence Urbaine de France (environ 3700 logements par), logements thématiques via Résidences Sociales de France (environ 900 places d'hébergement par an, dont un tiers pour le traitement des foyers de travailleurs migrants et un tiers pour les résidences hôtelières à vocation sociale), et logements en accession sociale à la propriété via la Clarm (300 logements par an).

S'impliquer dans le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

Acteur important de la politique de la ville et du renouvellement urbain en Ile-de-France, 3F participera à **neuf projets dans le cadre du NPNRU**. 3F conduira la **réhabilitation de plus de 3 000 logements** au cœur des quartiers concernés et participera à la **démolition / reconstitution de près de 2 000 logements**.

Parallèlement, 3F continuera à engager, en lien étroit avec les collectivités locales et en accord avec l'Etat, des opérations de **renouvellement urbain dans des quartiers hors NPNRU**. Dix opérations ont été identifiées en Ile-de-France, représentant un potentiel de démolition / reconstruction de **1 200 logements** sur les 10 prochaines années.

Par ailleurs, l'entretien du patrimoine est une priorité qui sera amplifiée pour répondre aux enjeux de développement durable en accélérant l'élimination des étiquettes E/F/G.

■ Répondre de façon ciblée aux besoins des locataires et des demandeurs de logement

En 2015, **11 200 logements 3F ont été attribués en Ile-de-France, et les objectifs des années à venir viseront 12 000 attributions annuelles**. En matière d'attributions, 3F s'engage, dans un objectif de mixité sociale, à poursuivre sa démarche « **Un logement adapté à tous** » et veillera à ne pas dépasser 1 % de refus d'attribution pour insuffisance de ressources.

3F convient de porter **de 20 à 25 %** la part de **familles prioritaires** dans ses attributions (Dalo, Accords collectifs départementaux, sortants de structures d'hébergement non labellisés), en veillant à une juste répartition, sur l'ensemble des territoires, des ménages concernés.

3F visera un pourcentage de **30 % des attributions aux jeunes de moins de 30 ans à partir de 2016** grâce à deux initiatives concrètes : produire plus de petits logements T1 et T2 (35 % de la production) et intensifier ses propositions de logements en colocation meublée sociale (près de 200 personnes aujourd'hui logées en colocation chez 3F en Ile-de-France).

Dans le parc francilien de 3F, 10 % des signataires de baux ont plus de 75 ans. Afin de mieux répondre aux besoins de ses **locataires seniors**, 3F intensifiera son programme « Bien vieillir chez 3F » en développant notamment l'adaptation des logements, à hauteur de près de 600 logements supplémentaires par an.

Soucieux de favoriser également le **parcours résidentiel de ses locataires**, 3F consacre plus de **13% de ses attributions à des changements de logement** et mène une politique active de vente avec un objectif de **620 logements vendus chaque année** en Ile-de-France.

Enfin, 30 % du patrimoine francilien de 3F (près de 40 000 logements) est situé en Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). A ce titre, 3F est signataire de **48 contrats de ville** dans lesquels 3F s'engage à déployer des actions favorisant le cadre de vie, la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique et la tranquillité résidentielle des habitants.

A propos du groupe Solendi-Action Logement : Le groupe Solendi est un acteur majeur du logement social au sein d'Action Logement avec un patrimoine de 273 000 logements. Il rassemble deux métiers complémentaires au service du lien entre le logement et l'emploi sur les territoires : le Pôle Logement et Services dont la vocation est d'apporter des solutions d'habitat aux salariés et le Pôle Immobilier destiné principalement à construire des logements et des hébergements et à transformer durablement des quartiers en renouvellement urbain. Au sein de ce Pôle Immobilier, 3F, premier bailleur social en France, détient un parc de 245 000 logements.

A propos de 3F : Composé de 15 sociétés, 3F gère 245 000 logements, foyers et commerces en France, dont 100 000 en régions. 3F est engagé dans une politique de développement durable avec des constructions neuves répondant à la RT 2012 - 10 %.



Contact presse 3F

Anne Fessan - 06 66 31 97 03

anne.fessan@groupe3f.fr

www.groupe3f.fr

[@3F_Officiel](#)